



**SOUS EMBARGO JUSQU'AU
MERCREDI 25 JUIN 2014,
17H40**

CONTACT

Maryse Gits

SOFTIMAT

Tél.: +32 2 352 83 86

maryse.gits@softimat.com

Lasne, le 25 juin 2014

PUBLICATION CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DU 2 MAI 2007

Softimat publie ci-dessous l'information requise par l'article 15, § 1^{er} et l'article 18, § 1^{er} de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées.

Pour rappel, les statuts de Softimat prévoient que toute personne physique ou morale qui possède, acquiert ou cède des titres représentatifs ou non du capital, conférant le droit de vote, doit déclarer à la société émettrice le nombre de titres en sa possession lorsque les droits de vote afférents à ces titres atteignent ou franchissent (à la hausse ou à la baisse) une quotité de 3% du total du nombre des droits de vote existant au moment de la réalisation de la situation donnant lieu à la déclaration. La même notification doit être faite lorsque les droits de vote atteignent ou franchissent une quotité de 5%, de 10% et ainsi de suite par tranche de 5%.

1. CHANGEMENT DU DÉNOMINATEUR

- Montant total du capital social : 21.319.319,13€
- Nombre total des actions ordinaires existantes : 6.300.946
- Nombre total de droits de vote (dénominateur) : 6.300.946
- Nombre total des warrants existants (chaque warrant conférant le droit à son détenteur de souscrire à 1 nouvelle action ordinaire) : 0
- Nombre total des options existantes (chaque option conférant le droit à son détenteur d'acquérir de Softimat 1 action ordinaire existante) : 0

Cette publication fait suite à la réduction du capital pour un montant de 25.731,54€ par la destruction le 20 juin 2014 de 8.493 actions, nulles de plein droit.

Détenteurs de droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Bernard Lescot	138.500	1.330.100	0	21,11%	0,00%
STAK Lessys	1.191.600	0	0	0%	0,00%
<i>Sous-total</i>	<i>1.330.100</i>	<i>1.330.100</i>		<i>21,11%</i>	
Jean-Claude Logé	730.100	730.100	0	11,59%	0,00%
Philippe Logé	200.000	200.000	0	3,17%	0,00%
Isabelle Logé	200.000	200.000	0	3,17%	0,00%
Nicolas Logé	200.000	200.000	0	3,17%	0,00%
Pierre Herpain	180.000	180.000	0	2,86%	0,00%
	TOTAL	2.840.200	0	45,08%	0,00%





2. DÉCLARATION DE TRANSPARENCE ET MODIFICATION D'ACTION DE CONCERT

La Stichting Administratiekantoor de droit hollandais (STAK) LESSYS (ci-après, « LESSYS »), qui détenait 1.191.600 actions SOFTIMAT, a décidé de procéder à la décertification de l'intégralité de ces actions au profit des détenteurs de certificats. LESSYS ne détient donc aujourd'hui plus aucun droit de vote.

Par cette opération, les droits de votes afférents à ces 1.191.600 actions ont été transférés à Monsieur Bernard LESCOT, qui détenait déjà directement 138.500 droits de vote. Antérieurement à cette opération, Monsieur Bernard LESCOT détenait déjà indirectement les 1.191.600 actions SOFTIMAT de LESSYS car il contrôlait cette entité.

Au total, Mr Bernard LESCOT détient donc aujourd'hui directement 1.330.100 droits de vote, soit 21,11% contre 21,09% auparavant (2,20% directement et 18,89% indirectement).

L'action de concert a également été modifiée et porte, comme précédemment, sur un total de 2.840.200 droits de vote.

Les notifications de participations importantes conformément à la Loi du 2 mai 2007 et aux statuts de Softimat, peuvent être transmises à maryse.gits@softimat.com

La présente information est publiée sur le site www.softimat.com.

